



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



VILLE DE SION

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

31 août 2017

### **Lancement de la deuxième phase de l'implantation de l'EPFL en Valais**

#### **Signature de l'avenant II à la convention du 19 décembre 2012**

**(IVS).- Le canton du Valais, la ville de Sion et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ont tenu leur comité stratégique annuel mercredi 30 août. Sur la base des résultats obtenus depuis trois ans par le pôle EPFL Valais Wallis, ils ont lancé officiellement la deuxième phase de l'implantation de l'EPFL en Valais. A cette occasion, le canton du Valais et l'EPFL ont signé le deuxième avenant à la convention sur l'implantation du pôle EPFL Valais Wallis du 19 décembre 2012. Cette signature concrétise l'accord de principe passé en décembre 2016. Le site du Campus Energypolis à Sion accueillera un nouveau bâtiment de l'EPFL pour héberger le Centre de Recherche sur les environnements alpins et extrêmes. Le pôle de réhabilitation et santé ainsi que celui de la chimie verte et de l'énergie du futur seront également renforcés.**

Annoncée en décembre 2016 par la signature d'un accord de principe, la mise en œuvre de la seconde phase de l'implantation de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en Valais s'est concrétisée avec la signature par l'EPFL et l'Etat du Valais d'un deuxième avenant à la convention du 19 décembre 2012 lors du comité stratégique 2017 réunissant le Conseil d'Etat in corpore, le président et la direction de l'EPFL ainsi que le président de la ville de Sion.

L'avenant prévoit la mise à disposition de l'EPFL d'un nouveau bâtiment pour accueillir cinq à six nouvelles chaires spécialisées dans les sciences et la technologie des environnements alpins et extrêmes, allant de la biologie aux processus physiques. Y sera également installé le Swiss Polar Institute (SPI), cofondé fin décembre 2015 à l'initiative de l'EPFL et des éditions Paulsen avec l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et l'Université de Berne, sous le patronage du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Cet institut vise à fédérer la recherche dans le domaine des environnements extrêmes en coordonnant des projets et expéditions en Arctique et en Antarctique au niveau international.

Le renforcement de la présence de l'EPFL en Valais permettra de consolider la dynamique créée à ce jour et d'amplifier la masse critique de l'EPFL en Valais, synonyme de rayonnement sur le plan national et international. Au total, seize à dix-sept chaires seront localisées à Sion, ainsi que 350 chercheurs et employés. Elles s'ajouteront aux neuf chaires et trois groupes de recherche actuels qui ont permis la création en trois ans de 191 emplois à haute valeur ajoutée grâce à l'engagement conjoint du canton du Valais, de la ville de Sion et de l'EPFL. Le pôle EPFL Valais Wallis a également attiré, depuis son ouverture en mars 2015, 52 millions de francs de fonds de tiers supplémentaires compétitifs, nationaux ou internationaux, privés ou publics, et engendré la création de deux start-ups par les laboratoires des professeurs Hubert Girault et Andreas Züttel, en collaboration avec la promotion économique du canton (The Ark). Deux nouveaux matériaux de synthèse pour



l'industrie énergétique (élimination du CO<sub>2</sub> et production d'hydrogène), dénommés Sion 1 et Sion 2, ont vu le jour au sein du Laboratoire de biologie moléculaire du professeur Berent Smit et font actuellement l'objet d'une demande de brevet.

Cette deuxième phase ne nécessitera aucun changement financier par rapport aux engagements déjà pris par le canton du Valais dans la convention du 19 décembre 2012 et par conséquent par la Ville de Sion. Elle sera financée par la réaffectation du montant prévu initialement pour le déplacement de la grande hydraulique de Lausanne à Sion. L'EPFL financera pour sa part jusqu'à l'équivalent de dix chaires de professeurs au lieu des quatre initialement prévues en 2012.

Le plan académique de la seconde phase de l'installation de l'EPFL en Valais prévoit la poursuite de l'initiative Chimie verte et Energie du futur et le lancement de l'initiative Science et Technologie des environnements extrêmes, avec notamment le développement de deux démonstrateurs et la promotion de ce pôle au sein du réseau de compétences Switzerland Innovation Park Network West EPFL. Le pôle de réhabilitation et santé de l'EPFL Valais Wallis sera consolidé par des travaux scientifiques et le développement d'un cursus de formation pour le personnel soignant sur les nouvelles neurotechnologies, en collaboration avec la Clinique romande de réadaptation, l'Hôpital du Valais et la HES Santé, ainsi que par le développement de la réhabilitation post AVC sur le site du pôle Santé à l'hôpital de Sion, notamment en collaboration avec le Centre de Neuroprothèses de l'EPFL et Campus Biotech à Genève.

Le Campus Energypolis poursuit son développement selon le planning prévu avec la construction du nouveau bâtiment de la Haute Ecole d'Ingénierie de la HES-SO Valais sur le site de la gare de Sion juste à côté de l'EPFL Valais Wallis. Ce projet représente une priorité pour le Valais et une occasion unique de développer un partenariat entre l'EPFL, la HES-SO Valais/Wallis et les entreprises valaisannes en créant une chaîne de valeur complète. Les retombées de ce projet pour le Valais permettront au canton de se positionner dans le domaine de l'innovation au niveau international.

### **Personnes de contact**

- Etat du Valais :  
Christophe Darbellay, président de la délégation permanente du Conseil d'Etat à l'EPFL et au Campus Energypolis, 027 606 40 00
- EPFL :  
Marc-André Berclaz, directeur opérationnel EPFL Valais-Wallis, 079 417 98 90
- Ville de Sion : Philippe Varone, président de Sion, 027 324 11 02